

Le statut général des fonctionnaires a fêté ses 30 ans en 2013. Bâti autour de principes comme le recrutement sur concours ou encore l'emploi à vie, il est pointé du doigt par ses détracteurs comme n'étant plus adapté aux évolutions de la société et aux enjeux RH des trois fonctions publiques. //

Faut-il repenser le statut des fonctionnaires ?



Pierre Bauby

Directeur de l'Observatoire de l'action publique de la Fondation Jean-Jaurès.

La question fait débat et même conflit entre ceux qui considèrent que le statut est un carcan, empêchant toute évolution et « plombant » le potentiel de développement de la France, et ceux qui en font un prérequis de toute action publique. Essayons donc de dépasser cette opposition stérile en revenant aux fondamentaux. Que les statuts des fonctions publiques doivent évoluer est une lapalissade, tant le principe de mutabilité constitutif du service public implique qu'ils évoluent au fil des mutations technologiques et sociétales. Et tant le service public n'existe pas pour lui-même mais pour répondre aux besoins évolutifs de la société. Ce qui a longtemps relevé de la fonction publique peut ne plus être de son ressort demain et réciproquement si cela s'avère nécessaire pour développer le lien social, créer des solidarités ou préparer l'avenir. Mais ces évolutions doivent avoir pour finalité d'améliorer et de promouvoir le service public, non de le marchandiser ou de mettre en cause ses fondements. Le statut des fonctionnaires a été conçu pour leur permettre d'assumer dans la durée leurs responsabilités, pour mettre

“ Les évolutions doivent avoir pour finalité d'améliorer et de promouvoir le service public.”

en œuvre l'action publique, pour garantir leur indépendance par rapport aux « politiques », dans un pays qui a été et reste encore marqué par un droit commun du travail trop souvent dépendant des diktats d'un patronat traditionnellement frileux et réactionnaire.

Les principes généraux du statut des fonctionnaires n'ont pas à être « repensés », mais mis en œuvre avec détermination et ouverture. Fidélité aux principes et ouverture à l'évolution des besoins doivent définir la feuille de route des responsables publics pour déterminer avec les citoyens et les personnels – ni sans eux ni contre eux – les réponses adaptées aux enjeux du XXI^e siècle et leurs modalités de mise en œuvre. Afin d'avoir une action publique et des services publics répondant aux besoins sociétaux, conjuguant amélioration de la qualité et recherche de l'efficacité, de l'efficience et du moindre coût. Nul doute qu'en essayant de faire converger les décisions politiques, l'expression des utilisateurs et l'intelligence des fonctionnaires, nous serons mieux armés pour relever ensemble les défis de demain. ♦

CE QU'IL FAUT RETENIR

// **Les propos d'Emmanuel Macron**, le 18 septembre dernier, sur le statut des fonctionnaires, qu'il n'estime « plus adéquat » et « plus justifiable » compte tenu de la nature des missions, créent la polémique à gauche.

// **70% des Français** approuvent les propos du ministre, selon un sondage OpinionWay pour *Le Figaro*, au lendemain de la polémique.

// **Le dernier rapport en date** sur la fonction publique est celui de Bernard Pêcheur. En 2013, le conseiller d'État préconisait plusieurs pistes de réforme. Parmi celles-ci, bâtir des niveaux de fonction par corps, définir de nouveaux paliers de recrutement ou encore favoriser une plus grande transparence dans le recrutement des agents non titulaires...